

- un conseiller juridique en matière de pêches : le titulaire de ce poste est chargé de promouvoir les intérêts du ministère lors de la préparation de textes juridiques ayant une portée nationale et internationale et d'assurer la liaison avec les autres ministères fédéraux et organismes provinciaux intéressés; il a pour but de veiller à ce que le Canada ait toujours une politique cohérente lorsqu'il participe aux diverses tribunes internationales;
- un agent de la politique économique : le titulaire de ce poste a, par exemple, la responsabilité d'analyser les divers aspects entourant la dette des pays en développement, ainsi que de concevoir des stratégies en vue des négociations multilatérales sur le réaménagement de la dette.

Au nombre des tâches courantes qu'assume une mission diplomatique canadienne dans ce champ d'activité, figurent :

- signaler les politiques du gouvernement du pays hôte portant sur le développement de la démocratie, sur les relations étrangères et sur les affaires politiques et économiques;
- voir à la gestion des programmes d'affaires publiques et de relations avec les médias de la mission;
- exercer des pressions sur le ministère des Affaires étrangères du Pays Hôte pour qu'il appuie des initiatives canadiennes;
- négocier des accords de coopération bilatéraux;
- établir un réseau de contacts locaux bien renseignés afin que le ministère puisse mieux soutenir les intérêts canadiens.

**Canada**